

Comprendre l'écriture inclusive

L'écriture inclusive est l'un des thèmes qui connaît de vifs échanges au sein du débat public. Ainsi, cet instrument qui se veut comme réducteur des discriminations sexistes est fortement décrié en France.

C'est quoi l'écriture inclusive ?

Cette manière d'écriture rassemble un ensemble de pratiques dont le but est d'effacer ce qui pourrait s'apparenter à une discrimination sexiste ou genrée dans le langage. Ainsi, son intention est de rendre plus visible les femmes dans l'écriture alors qu'elle est considérée comme réactionnaire voire démesurée pour les défenseurs de la langue française.

Comment écrire de manière inclusive ?

Cette façon d'écrire vise dans un premier temps à supprimer les expressions dites sexistes comme « Mademoiselle » ou « Nom de jeune fille » qui permettent d'identifier si une femme est mariée ou non.

Cette pratique comporte d'autres règles bien définies telles que :

- Féminisation systématique des noms de métier et de fonction

Exemple : agricultrices, autrices...

- Utilisation de mots neutres plutôt que « les droits de l'homme ».

Exemple : « les Français et les Françaises » ; « les infirmiers et les infirmières »...

« les infirmières.ère.s » avec un point ou bien avec un tiret « les infirmier-ère-s »

- Invention de mots : « ceux » = celles et/ou ceux ; « iel » = il et/ou elle ou « iels » au

Comprendre l'écriture inclusive

pluriel.

- Utilisation de l'accord majoritaire

Exemple : « Sarah et **Jean** sont partis » ou « Jean et **Sarah** sont parties« .

Pourquoi utiliser l'écriture inclusive ?

Les défenseurs de cette pratique mettent en avant le fait qu'avant le 17^e s les règles comme « le masculin l'emporte sur le féminin » ou la neutralisation des noms de fonction et profession en utilisant le masculin se sont imposées bien souvent pour des raisons sexistes.

De plus, il est indiqué que par expérience, nous sommes plus enclins au quotidien à dire « les docteurs » mais « les infirmières » ou alors « la secrétaire » mais « l'avocat » et donc qu'il y a une corrélation entre les stéréotypes sociaux et les stéréotypes langagiers.

Cependant, ce type d'écriture est perçu comme un manque de lisibilité notamment pour les enfants souffrant de dyslexie. Et elle peut amener à une confusion entre ce qui est entendu et qui est écrit rendant encore plus complexe la langue française.

À savoir : l'écriture inclusive est interdite dans le cadre scolaire. Elle n'est donc pas recommandée dans le cadre du mentorat.